

Secteur forestier en Gaspésie Un comité propose la conversion et la consolidation des usines

Le Comité secteur forestier Gaspésie préconise la conversion et la consolidation des usines de la région afin de préserver les 650 emplois actuels, mais aussi d'assurer la création de 200 emplois supplémentaires en usine.

Alexandre D'Astous

Le Comité a présenté son rapport le 14 septembre à Sainte-Anne-des-Monts. "Je souhaite que les conclusions de ce document soient appliquées dans leur intégralité, car je crois que les membres du comité ont fait un travail d'analyse remarquable. La restructuration se fonde sur la possibilité forestière, ainsi que l'analyse des forces et faiblesses de la région. Les membres du comité ont cherché la meilleure solution possible aux problèmes qui affectent l'industrie en ce moment et je pense qu'ils l'ont trouvée", commente le président du Comité, Pierre Genest.

Le comité a fait son travail en prenant pour acquis que les usines de pâtes et papiers de Chandler et de New Richmond ne réou-

vrirent pas et que le volume de bois provenant de la forêt publique baissera de 20% d'ici cinq ans.

Selon le Comité, les industriels de la région doivent envisager des acquisitions, la vente d'actifs ou des partenariats financiers alors que le gouvernement doit s'engager à modifier la répartition des CAAF sur le territoire et leur distribution par usine. Le comité propose des usines de sapin, épinette, pin et mélèze à Grande-Rivière, St-Alphonse ou St-Elzéar, Nouvelle, Grande-Vallée et Marsoui, de cèdre à New Richmond et Sainte-Anne-des-Monts, de feuillus durs à Pointe-à-la-Garde et Cap-Chat, de feuillus durs et sous-produits du sciage à Chandler, de peupliers faux-tremble à St-Alphonse et Cap-Chat, de sous-produits du sciage résineux à Pointe-à-la-Croix et La Martre et de produits du sciage résineux à Gaspé et St-Alphonse ou St-Elzéar.

Réactions gouvernementales

"C'est un exercice complexe, mais combien important pour l'avenir de l'industrie forestière

de notre région qui vient d'être réalisé, le premier du genre au Québec. Cet exemple de prise en main témoigne d'une volonté de la région de minimiser les impacts des difficultés vécues dans le secteur et de maintenir le niveau d'emplois qui y sont reliés", souligne la ministre des Affaires municipales et des Régions, Nathalie Normandeau. "Nous allons accompagner financièrement les entrepreneurs gaspésiens qui nous présenteront de bons projets d'investissements et de modernisation. Investissement Québec aura les ressources financières suffisantes afin de financer les projets porteurs qui permettront à l'industrie forestière gaspésienne de solidifier ses assises sur une base structurelle qui lui permettra d'envisager une rentabilité à long terme", précise le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Raymond Bachand.

La Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine accueille avec beaucoup d'enthousiasme les conclusions du rapport du Comité secteur forestier Gaspésie.

Business
Octobre 2006

2,5 M\$ pour appuyer le secteur agroalimentaire de la Gaspésie

Québec verse 2,5 M\$ pour appuyer le secteur agroalimentaire de la Gaspésie et des îles en travaillant de concert avec les acteurs régionaux afin de reconnaître son importance dans le développement économique de la région.

Alexandre D'Astous

Parallèlement à cette entente, le ministère du Tourisme alloue une somme de 200 000\$ qui sera spécifiquement réservée à des projets structurants de nature agroalimentaire présentant un fort potentiel touristique. A cet engagement gouvernemental s'ajoute la participation financière de la Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des îles-de-la-Madeleine à hauteur de 510 000\$ sur trois ans. « Cette entente constitue une reconnaissance de notre gouvernement à l'égard du dynamisme, de la concertation et des efforts que déploient les acteurs du secteur agroalimentaire de la région. La Gaspésie et les îles-de-la-Madeleine peuvent ainsi compter sur un outil supplémentaire et particulier qui répond aux be-

soins des entrepreneurs », souligne la ministre des Affaires municipales et des Régions, Nathalie Normandeau. « La valeur de ces ententes réside dans la modulation des programmes gouvernementaux pour les adapter à ce que nous sommes et à ce que nous vivons », se réjouit le président de la CRÉ, Bertrand Berger.

Cette entente découle du forum régional sur l'agroalimentaire qui s'est tenu à Bonaventure en 2005. Le forum avait permis de définir les principaux défis à relever par l'industrie agroalimentaire de la région, comme la diminution du nombre d'entreprises, la faiblesse du revenu net par rapport à la moyenne provinciale, le maintien des services de base et la pérennité des activités agricoles sur le territoire.

Businest
Octobre 2006